
Séance du 13 décembre 2022

N° 59/2022

Maisons impasse des
Champs de Cours
mise en vente

L'an deux mil vingt-deux, le treize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lucy MOREAU, maire.

Présents : Lucy MOREAU, Jean-Luc CHARTIER, Virginie MARTINS, Raphaèle GONTIER, Thierry BOISSINOT, Olivier TRAVEL, Annie GUILBERT, Paul VOUHÉ, Fabienne THORRÉE, Christian PINEAU, Sophia AUGER, Isabelle PIDOUX

Excusés avec pouvoirs : Didier DAVID pouvoir à Jean-Luc CHARTIER, Guillaume PORCHET pouvoir à Fabienne THORRÉE, Thomas BEVILLE pouvoir à Thierry BOISSINOT, Céline PAILLAT pouvoir à Raphaèle GONTIER., Marine SACRÉ pouvoir à Annie GUILBERT.

Excusés sans pouvoir : Patrick MOULINEAU, Sandra SAUVAGE.

Secrétaire de séance : Olivier TRAVEL.

Date de convocation : 8 décembre 2022

Date d'affichage : 14 décembre 2022

Conseillers en exercice :	19
Présents :	12
Excusés :	07
Pouvoirs :	05
Votants :	17

Transmission au contrôle de légalité le :

Certifiée exécutoire,

Vu, Le Maire,




Lucy MOREAU

Accusé de réception en préfecture
079-217903517-20221215-59-2022-DE
Date de réception préfecture : 15/12/2022

N° 59 : Maisons impasse des Champs de Cours : mise en vente.

Jean-Luc CHARTIER expose :

Par délibération en date du 28 juin 2022, le conseil municipal a autorisé la vente de la propriété 15, impasse des Champs de Cours : section ZW 79, d'une contenance de 8 ares au prix de 120 000 Euros à Messieurs BETIN et TEXIER, actuels locataires - qui ont renoncé à cette possibilité par courrier reçu en mairie le 28 octobre 2022.

Il est proposé au conseil de délibérer à nouveau sur la cession de cette maison - bail initial au 1^{er} octobre 1997 - durée : 3 ans renouvelables.

A l'unanimité, le conseil vote la vente de cette maison au prix de 140 000 Euros.

Une autre maison située au 24, impasse des Champs de Cours est inoccupée depuis le mois d'octobre. La locataire a quitté le logement.

Il est proposé au conseil de délibérer également sur la vente cette maison.

A l'unanimité, le conseil vote la vente de la propriété situé 24, impasse des Champs de Cours : section ZW 82, d'une contenance de 9 ares 55 au prix de 120 000 Euros.

Ces deux propriétés ont été estimées par deux agences immobilières.

Le maire,

Lucy MOREAU



The seal is circular with the text 'MAIRIE de VILLIERS-sur-FLUVEAU' around the top and '19160 (Deux-Sèvres)' around the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a sun, a tree, and a figure.